

République Française
Département de l'Hérault
SYNDICAT DE DEVELOPPEMENT LOCAL (SYDEL)
DU PAYS CŒUR D'HERAULT
~~~~~

Délibération n° 2013-27 du Comité syndical du Vendredi 19 Avril 2013

~~~~~  
VALIDATION DU PLAN STRATEGIQUE DE VALORISATION DU PATRIMOINE EN PAYS CŒUR D'HERAULT

L'an deux mil treize le dix neuf avril à quatorze heures trente, le Comité Syndical du SYDEL du Pays Cœur d'Hérault, convoqué sur la base de l'article L2121-17 Alinéa 2 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni à la Maison de l'Economie - ZAE la Garrigue - n°5 rue de la Lucques - 34725 SAINT ANDRE DE SANGONIS à l'invitation du Président en date du 04 avril 2013.

Etaients présents ou représentés :	Christian BILHAC (représenté par Laurent DUPONT), Claude CARCELLER, Alain CAZORLA, Manuel DIAZ, Bernard DOUYSET, Bernard FABREGUETTES, Jacky GALABRUN, Jean-Marcel JOVER, Eric PALOC, Philippe SALASC, Michel SAINTPIERRE, Henri SOBELLA, Bernard SOTO, Jean TRINQUIER, Gérald VALENTINI, Luc VIALA, Louis VILLARET.
Absents ou excusés :	Yves BAILLEUX MOREAU, Marie-Christine BOUSQUET, Olivier BRUN, Alain CHALAGUIER, Roger FAGES, André GAY, Joëlle GOUDAL, Michel GUIBAL, Pierre GUIRAUD, Jean-Claude LACROIX, Hadj MADANI, Rémy PAILLES, Frédéric ROIG.
Invités : 30 ; Quorum : 16; Présents ou représentés : 17	

Vu la présence de 3 Grands Sites, 3 classements au patrimoine mondial de l'UNESCO, 1 Ville d'Art et d'Histoire et plus de 30 Monuments Historiques classés sur le territoire du Pays,

Vu que le Pays Cœur d'Hérault a initié en 2011 une démarche de formation-développement afin de réfléchir à un projet de structuration d'une offre patrimoine à l'échelle du territoire,

Considérant que les participants ont réfléchi à la définition d'un positionnement du patrimoine pour le Pays Cœur d'Hérault, précisé le concept de projet de valorisation au regard du territoire, et conçu les esquisses d'une stratégie globale sur 7 ans,

Le Comité Syndical

Après en avoir délibéré,

Décide,

A l'unanimité des suffrages exprimés,

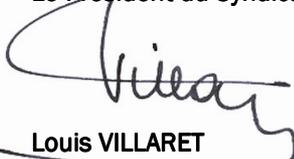
- ✓ **De valider** le plan stratégique de valorisation du patrimoine et le document de synthèse joint en annexe.
- ✓ **De dire** que ce document sera présenté lors d'une journée de lancement de la stratégie prévue en juin ou septembre.
- ✓ **D'autoriser** Monsieur le Président à signer tout document afférent à cette affaire.

Clermont l'Hérault, le 25 Avril 2013

Publiée le 25 Avril 2013

Transmise le 25 Avril 2013

Le Président du Syndicat


Louis VILLARET